

tréfle ne reparait que tous les quatre ou sept ans. Dans mon pays, où le cultivateur n'a pas autant d'industrie et où il ne sait pas employer une aussi grande quantité d'engrais, le tréfle ne revient sur le même terrain que tous les douze et au plus tous les neuf ans. Ce long intervalle entre deux récoltes de tréfle est chez moi le résultat, non de la nature du sol, mais du manque d'engrais et d'un assolement qui ne convient point à la culture du tréfle ; c'est, en effet, ce que nous prouve la culture de nos petits propriétaires dont les petits champs sont fortement fumés et souvent plantés en pommes de terre soigneusement cultivées et tenues dans un grand état de propreté. Sur de pareils sols nous voyons que le tréfle revient tous les six ans avec le plus grand succès. Et si dans le Brabant, j'ai trouvé des assolements dans lesquels le tréfle revient tous les quatre ans, ces assolements, cependant, ne sont suivis que sur des terres entourées de clôtures, situées près des habitations et préparées par une récolte de pommes de terre, pour lesquelles le sol reçoit un labour de défoncement, ou bien sur des terrains d'alluvions (Marschboden), qui, comme on le sait, font une exception en agriculture. Du reste, on sait avec quel soin, pendant toute la durée de l'assolement, ces champs sont labourés, hersés, binés, etc.

En Flandre, on sème le tréfle après avoir disposé le terrain en billons (2), ou après l'avoir labouré à plat. Cependant, en suivant cette dernière pratique, le cultivateur a soin de disposer son terrain de manière à ce qu'il paraisse labouré en planches, opération qui lui rend plus faciles les cultures suivantes, par lesquelles il voudra former de nouveaux billons. Le terrain

années de suite un même morceau de terre avec le même grain ou le même légume, parce que la terre s'épuise trop vite et qu'elle ne rapporte plus rien. Pour remédier à cet inconvénient, on change les espèces de grains ou de légumes que l'on emploie et l'on ne cultive les mêmes que plusieurs années après ; voilà ce que l'on appelle "assolement."—(Note de l'Edit.)

(2) Billon est le haut d'un sillon, ou le sillon en dos.

est toujours disposé en planches, soit qu'on le prépare pour l'avoine, mais le hersage a lieu en travers ; cette opération cependant engorge les raies d'écoulement que l'on ne nettoie qu'après ce travail. Quelques cultivateurs reculent leurs billons afin de donner à leurs champs une surface entièrement plate. Les Flamands préfèrent cultiver le tréfle en planches bombées, parce que leurs terres sont humides ou exposées à des inondations ; sur des terres sèches on est d'un avis contraire. Enfin, on rencontre beaucoup plus de champs de tréfle disposés en billons que labourés à plat.

On sème plus épais sur les terres légères que sur les terres fortes, parce que les plantes tallent davantage sur ces dernières. En revanche les terres légères fournissent une semence plus abondante et de meilleure quantité.

M. Man a raison d'affirmer que l'on sème toujours le tréfle au printemps ; mais il se trompe en disant qu'il est semé sur du seigle, car nous avons déjà dit et nous avons déjà vu, dans les différents assolements, que le tréfle est semé dans du froment, sur de l'orge de printemps, sur l'avoine et sur le lin. La semaille du tréfle sur les céréales de printemps s'opère de la manière suivante dans mes environs.

Dès que la semence d'avoine ou d'orge a été enterrée par un hersage, on passe le rouleau et l'on sème le tréfle immédiatement après.

Parmi toutes les plantes auxquelles on peut associer le tréfle, le lin occupe sans contredit le premier rang. En effet, une terre riche, très-meuble, très-propre, telle, en un mot, que la demande le lin, et, d'un autre côté, une plante qui, comme le lin, s'élève et talle peu et qui abandonne de bonne heure le sol, présentent des circonstances qui doivent nécessairement favoriser la croissance du tréfle. Aussi puis-je affirmer que je n'ai jamais eu ni vu dans mes environs, de plus beau tréfle que celui qui avait été semé dans du lin. Semé dans cette récolte, le tréfle donne, avant l'hiver de l'année de la semaille, une coupe passable, et dans l'année suivante deux belles coupes dont la première peut avoir lieu une semaine ou deux avant celle du tréfle semé dans du seigle ou de l'avoine.